

Risque de surdoses sévères et de décès à Montréal : effets inhabituels suite à l'inhalation de crack ou de crystal

20 mai 2021

En date du 19 mai 2021, la Direction régionale de santé publique de Montréal du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (DRSP de Montréal) a reçu des signalements rapportant des effets inhabituels suite à l'inhalation de crack ou de crystal au cours des dernières semaines. Quatre surdoses sévères sont survenues chez des personnes qui ont présenté un tableau clinique compatible avec la consommation d'opioïdes. Dans tous les cas, l'administration de naloxone s'est avérée efficace pour renverser les effets de la surdose. De plus, la DRSP a demandé que des analyses toxicologiques soient réalisées suite au signalement par le Bureau du coroner du Québec de 5 décès survenus au cours de la même période et présentant un contexte de consommation similaire.

Grâce à la collaboration de partenaires communautaires, une évaluation qualitative rapide a été réalisée entre le 10 mai et le 18 mai 2021 auprès de 20 personnes provenant de divers quartiers de Montréal. Cette évaluation a révélé qu'une proportion non négligeable d'individus ont rapporté des changements dans la forme du crack ou du crystal (couleur, texture, goût, odeur ou combustion différente) et/ou des effets inhabituels suite à la consommation de ces substances. En particulier, certaines personnes ont indiqué avoir ressenti de la fatigue et de la somnolence.

Étant donné ces nouvelles observations, la DRSP de Montréal poursuit son enquête et sollicite la collaboration des cliniciens du réseau de la santé pour signaler dans les meilleurs délais tout cas présumé de surdoses, en particulier ceux présentant des signes et symptômes compatibles avec une intoxication aux opioïdes suite à la consommation de crack ou de crystal inhalé. Tel que décrit dans [l'alerte émise par la DRSP de Montréal le 14 mai 2021](#), le contexte actuel de la présence de fentanyl et de carfentanil dans les drogues de rue doit conduire à maintenir un haut degré de suspicion d'une possible intoxication à ces drogues.

L'ensemble des partenaires du réseau de la santé, des organismes communautaires et les associations de pairs sont également invités à intensifier les actions de prévention et à rehausser leur vigilance.

RECOMMANDATIONS

- Signaler toute intoxication inhabituelle liée à des stimulants ou à des opioïdes dans les meilleurs délais en utilisant la fiche signalement de surdose par les milieux cliniques :**
https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Surdoses/Fiche_Signalement_Surdose_URGENCES_mai_2021.pdf en annexe.
- Prélever un spécimen urinaire pour chaque cas de surdose signalé. L'envoyer au Centre de toxicologie du Québec de l'INSPQ via la procédure en annexe https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Surdoses/Procedures_analyses_surdoses_2021-05-19.pdf. Bien que les résultats ne soient pas utiles pour le diagnostic clinique, ces analyses sont importantes à des fins de santé publique.**
- Faire circuler l'information et offrir un counseling sur les pratiques de consommation à risques réduits :**
 - Pour les personnes qui consomment par injection, fréquenter régulièrement les services de consommation supervisée : <https://santemontreal.qc.ca/population/services/services-dinjection-supervisee/>
 - Éviter de consommer seul
 - Lorsque plusieurs personnes consomment, éviter de consommer tous en même temps
 - Diminuer la dose de drogue pour tester ses effets
 - Avoir de la naloxone disponible et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose
 - Utiliser, si possible, des bandelettes de détection du fentanyl
 - Appeler le 911 en cas de surdose (la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911)
- Offrir directement à l'urgence ou accompagner les personnes afin d'obtenir gratuitement de la naloxone dans les organismes et pharmacies communautaires inscrits dans le répertoire de l'INSPQ :**
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/cartes/naloxone/index.html>
- Référer au besoin les personnes vers des services de traitement de la dépendance**

Pour plus de renseignements, consulter

- DRSP – <https://santemontreal.qc.ca/en/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/surdoses/prevention-des-surdoses-liees-aux-drogues/>,

Accéder rapidement à nos appels à la vigilance, mises à jour et rappels à appelvigilancemtl.ca

Pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses : 514 528-2400, 24 h/7 jours

Fiche de signalement de surdose liée aux drogues de rue

Transmettre par télécopieur confidentiel à la
Direction régionale de santé publique — 514 528-2461

Identification du déclarant : médecin infirmière/infirmier
Nom : Hôpital ou clinique :
Téléphone : Date :

Identification du patient

NOM : PRÉNOM : DDN :
ADRESSE : Téléphone : RAMQ :
Sexe : Homme Femme

Description de l'événement

Date de la surdose : Heure de la surdose :
Lieu de la surdose : résidence privée lieu public intérieur lieu public extérieur lieu dédié à la consommation
Quartier où la surdose a eu lieu :
Circonstance de la surdose : personne seule personne accompagnée
Autres informations pertinentes :

Description des substances consommées

Substance(s) et format(s) (ex. cocaïne en poudre)	Mode de consommation (fumé/prisé/injecté/cutané/oral)	Quartier d'achat	Substance disponible pour analyse?

Information clinique

Symptômes à l'arrivée : détresse respiratoire myosis cyanose hyperthermie
 sudation excessive palpitations cardiaques arrêt cardio-respiratoire autre :

Description des interventions

Naloxone administrée avant l'arrivée à l'urgence : par U/S par un proche non nsp
Naloxone administrée à l'hôpital : oui non commentaires :

Prélèvement pour l'analyse envoyé au CTQ urine (1^e choix)

Information sur l'accès à la naloxone remise au patient: oui non

État actuel: congé observation prolongée soins intensifs refus de traitement décès

Veuillez rappeler à la victime de surdose qu'elle peut contribuer à faire retirer du marché la drogue contaminée en appelant le **service Info-Crime** au **514 393-1133** ou en allant sur le site web **www.infocrimemontreal.ca**. Elle pourra ainsi transmettre de manière **anonyme et confidentielle** de l'information sur sa source d'approvisionnement.

En cas de situation clinique inhabituelle, veuillez appeler le médecin de garde en maladies infectieuses à la Direction régionale de santé publique au 514-528-2400.

Commentaires :

Procédure pour le prélèvement d'échantillons lors de surdose de drogues pour analyse au Centre de Toxicologie du Québec (CTQ)

À l'intention des cliniciens - Procédure de prélèvement

1^{er} choix de prélèvement : Urine

Analyse à demander : Dépistage LC-MSMS

Indiquer « Enquête surdose Montréal » sur la requête

Prélèvement : Urine, tube/pot de plastique réfrigéré sans
préservatif Quantité minimale requise : 2 ml

À l'intention des laboratoires – Transport des échantillons au CTQ

Prélèvement : Urine, tube/pot de plastique réfrigéré sans
préservatif Quantité minimale requise : 2 ml

Transport réfrigéré acceptable si la livraison est effectuée dans les 24 heures

SVP veuillez privilégier les expéditions groupées en début de semaine

Adresse d'expédition :

a/s Nicolas Caron
CTQ- Laboratoire de Toxicologie
Direction santé environnement et toxicologie
Institut National de Santé Publique du Québec
945, avenue Wolfe, 4e étage
Sainte-Foy (Québec), G1V 5B3

Source : Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Pour joindre le médecin de garde en maladies infectieuses : 514 528-2400, 24 h/7 jours

Risque de surdoses sévères et de décès liés à la consommation de carfentanil présent dans les drogues de rue à Montréal

La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP de Montréal) a reçu le signalement de deux cas de personnes admises à l'urgence d'un hôpital pour surdoses de drogues chez qui du carfentanil a été détecté dans l'urine suite aux analyses réalisées par le Centre de toxicologie du Québec dans le cadre de la vigie des surdoses. Dans un des cas, la substance vendue comme de l'héroïne contenant du fentanyl se présentait sous forme de cristaux de couleur bleue foncée dans un emballage de type « baggy ». De plus, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale a rapporté la présence de carfentanil dans l'urine d'une personne décédée au cours des dernières semaines.

Par ailleurs, les analyses effectuées par le Service d'analyse des drogues de Santé Canada sur des produits saisis récemment ont confirmé la présence de grandes quantités de carfentanil et de fentanyl. Ceci pourrait avoir un impact important sur la présence de ces substances en circulation possiblement vendues sous diverses formes et couleurs sur le marché noir montréalais. Cette situation préoccupante pourrait potentiellement entraîner une recrudescence de surdoses et de décès.

Le carfentanil est un opioïde de synthèse qui serait 100 fois plus puissant que le fentanyl et donc associé à des risques élevés de décès par arrêt respiratoire surtout chez des consommateurs qui pourraient y être exposés à leur insu. Pour renverser les effets d'une surdose au carfentanil, un plus grand nombre de doses de naloxone pourrait être nécessaire. En cas de surdose, appelez le 911 immédiatement pour une intervention rapide et optimale. Une prise en charge en milieu hospitalier pour administration sous supervision médicale de naloxone ou gestion des voies respiratoires pourrait être requise.

Nous vous invitons à être vigilants et à nous informer de toute situation suggérant une exposition à cette drogue nouvellement identifiée à Montréal en utilisant la [fiche de signalement de surdose](#).

La DRSP de Montréal invite les consommateurs de drogues de rue, quel que soit le mode de consommation (par ingestion, injection, par inhalation ou autre), à être prudents et encourage cliniciens et intervenants à rehausser les interventions de prévention des décès auprès de ceux-ci :

1. Faire circuler l'information concernant le risque de surdose sévère et de décès suite à la consommation de carfentanil.
2. Offrir un counseling sur les pratiques de consommation à risques réduits :
 - pour les personnes qui consomment par injection, fréquenter régulièrement les services de consommation supervisée : <https://santemontreal.qc.ca/population/services/services-d'injection-supervisee/>
 - éviter de consommer seul
 - lorsque plusieurs personnes consomment, éviter de consommer tous en même temps
 - utiliser, si possible, des bandelettes de détection du fentanyl sachant que le carfentanil ne peut être détecté par cette mesure
 - avoir de la naloxone disponible en quantité suffisante et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose
 - appeler le 911 en cas de surdose (la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911)
3. Renseigner et accompagner au besoin les personnes afin d'obtenir gratuitement la naloxone dans les organismes et pharmacies communautaires inscrits dans le répertoire de l'INSPQ. Les organismes communautaires montréalais inscrits dans ce répertoire distribuent gratuitement des bandelettes de détection du fentanyl : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/cartes/naloxone/index.html>.

Pour plus d'informations : <https://santemontreal.qc.ca/en/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/surdoses/prevention-des-surdoses-liees-aux-drogues/>